

Projet pédagogique
Pause Méridienne
à la Maternelle Les Trois Rivières
à Breteil

Année scolaire 2015/2016

Mairie de Breteil

I. Présentation de la structure

Organisateur : Mairie de Breteil

Dates : du 1^{er} septembre 2015 au 5 juillet 2016

Horaires : de 12h00 à 14h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires

Public : Entre 80 et 100 enfants de 2 ans et demi à 6 ans

Equipe d'encadrement :

Le personnel d'encadrement est composé d'agents municipaux (ATSEM, animateurs). D'autre part, des intervenants extérieurs participent également aux TAP pour compléter et enrichir les activités proposées par l'encadrement permanent : professionnelles associatifs, bénévoles.

- une directrice,
- un animateur référent,
- une équipe de restauration : une responsable, un aide cuisinier,
- huit animateurs pour le temps de repas,
- les cinq ATSEM de l'école maternelle Les Trois Rivières, pour les activités,
- cinq animatrices pour les activités,
- un professeur de yoga,
- la bibliothécaire de la commune,
- deux bénévoles qui accompagnent les enfants à la médiathèque.

Locaux :

- le restaurant scolaire,
- le dortoir de l'école,
- la salle d'accueil de la maternelle,
- le pôle périscolaire situé en bas de la cour de l'élémentaire,
- le préfabriqué dédié aux activités gymniques et arts martiaux, situé dans la cour de l'élémentaire,
- le coin cocooning dans la petite maison, située dans la cour de la maternelle,
- la médiathèque municipale.

Activités : Les temps d'activités ayant lieu juste après le repas, un temps de sieste est proposé aux plus jeunes et des activités calmes pour les autres.

II. Objectifs pédagogiques

Assurer un cadre sécurisant pour les enfants et les familles

Tout d'abord, les ATSEM de l'école assurent le coucher des plus jeunes puis animent des activités. Elles assurent le lien entre les enseignants, les animateurs et les familles. Elles sont connues des enfants et assurent une continuité. D'autre part, une stabilité dans l'équipe d'animation est assurée. Des rituels sont mis en place, les enfants se rendent chaque jour dans les mêmes locaux au même moment. Les enfants ont ainsi des repères. Enfin, les animateurs sont accueillants, souriants et bienveillants envers les enfants, ils prennent le temps de les écouter, de les rassurer.

Les parents connaissent l'équipe d'animation, notamment les ATSEM, ainsi que les animatrices qui assurent également l'accueil du matin et/ou du soir. Le reste de l'équipe est présenté dans un trombinoscope affiché à l'école. Le fonctionnement est présenté aux familles à travers le projet pédagogique mis à disposition, des temps de réunion en début d'année scolaire, mais également à travers des bulletins d'informations édités à chaque période. Cette communication permet de rassurer les parents sur le fonctionnement des temps périscolaires.

Respecter le rythme de l'enfant

Le temps de repas est suffisamment long pour que chaque enfant prenne son repas à son rythme (au minimum 45 minutes). Les animateurs sont attentifs à chaque enfant et les accompagnent dans le repas, sans les presser pour des raisons logistiques.

Après le temps de repas, les enfants de petites sections ainsi que les moyens qui en ont besoin sont accompagnés au dortoir où un temps de sieste leur est proposé. Les enfants qui ne s'endorment pas au bout d'une vingtaine de minutes sont levés. Puis, un levé échelonné est mis en place, chaque enfant se réveille à son rythme, jusqu'à environ 16h00 où les derniers se réveillent naturellement.

Les enfants de moyennes sections bénéficient d'un vrai temps de repos dans un lieu adapté avant de commencer les activités et les grandes sections participent à des activités calmes. Les animateurs sont attentifs à chaque enfant et adaptent leurs activités aux besoins de l'enfant ; ainsi, un enfant de grande section pourra être allongé avec les moyens s'il en ressent le besoin par exemple.

Développer l'autonomie

Les enfants choisissent leurs activités, selon leurs besoins sur le moment.

Les enfants participent à la vie du centre, ils rangent le matériel après les activités. Dans les tâches de la vie quotidienne, les animateurs incitent les enfants à participer ; à table les enfants se servent seuls au maximum. Ils aident au débarrassage de la table, rassemblent les verres...

Dans les activités que l'équipe propose aux enfants, les animateurs amènent l'enfant à faire seul, ils le laissent faire, évitent de prémâcher les activités manuelles.

Encourager le vivre ensemble

Les animateurs mettent en place des règles de vie avec les enfants, les expliquent et les font respecter. Ils favorisent le vivre ensemble, l'entraide et luttent contre toute forme d'individualisme, à travers les différentes activités comme dans la vie quotidienne. Les animateurs mettent en place des jeux de coopération et des projets communs.

Favoriser la découverte, l'initiation, le plaisir

Les animateurs sont force de proposition dans les activités, ils mettent en place des projets d'animation dans lesquels les enfants découvrent de nouvelles activités, de nouvelles techniques. Des intervenants extérieurs proposent également des activités spécifiques (le yoga notamment).

Toutefois, afin de ne pas perdre de vue la notion de loisirs et de plaisir, les enfants ont la possibilité de ne rien faire, de se détendre ou de jouer librement dans des espaces d'activités. Ainsi les locaux sont adaptés afin que les enfants, s'ils ne sont pas intéressés par les activités proposées ou s'ils sont fatigués, aient la possibilité de prendre un livre, de jouer à la dînette... l'enfant peut ainsi choisir son activité en fonction de ses besoins.

III. Le Fonctionnement

1. Les inscriptions

Les parents inscrivent leurs enfants le matin à leur arrivée à l'école, sur un tableau à l'entrée de chaque classe.

2. Départ pour le restaurant

Heures	Toilettes + lavage des mains	Habillage et départ échelonné
11h30	TPS/ PS classe Alexandra avec Véronique	11h50 avec Véronique + 1 animateur selon le nombre
11h45	PS/ MS classe Sylvie MS avec Sylvie PS avec Marie-Laure	11h55 avec Marie-Laure + 1 animateur
11h50	PS/ GS classe Aude PS avec Cindy GS avec Aude	11h55 avec Cindy + 1 animateur
11h55	MS/GS Ambre et Marie-Paule avec Françoise et Karine	11h55 avec Françoise et Karine (rang dans la garderie) + 1 animateur si besoin

3. Déroulement du repas

Le repas est un moment convivial, il doit se dérouler dans le calme. C'est un moment privilégié, un moment d'échange, de dialogue entre les enfants et avec les adultes. Pour canaliser les enfants et avoir du calme dans la salle, les animateurs utilisent des outils d'animation (devinettes, énigmes, jeu du « Ni oui ni non », jeu du « qu'est-ce qu'il y a dans la boîte ? »...).

Les animateurs veillent à ce que chacun puisse manger à son rythme et en quantité suffisante. Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout, sans toutefois les forcer à manger. Un demi-verre de lait est proposé aux enfants qui le souhaitent ; les animateurs veillent à ce qu'il n'y ait pas de gâchis (faire tourner les bouteilles à toutes les tables). Les animateurs veillent à ce que chaque enfant boive au moins un demi-verre d'eau.

Les enfants se servent seuls en légumes. Ils peuvent reprendre du rab. Ils aident au débarrassage de la table, rassemblent les verres...

4. La répartition dans les différents espaces d'activités

Après le repas, les enfants se rendent dans la cour de la maternelle pour s'aérer un peu avant d'entamer les activités. Les enfants sont répartis dans différents espaces d'activités : les petites

sections vont à la sieste, ainsi que les moyens qui le souhaitent avec les ATSEM ; les moyens qui mangent à la cantine font dans un premier temps un temps calme dans l'espace cocooning, puis des activités dans la salle de garderie ou l'espace cocooning ; les grands font des activités dans les locaux du centre de loisirs.

Les enfants qui mangent à la maison sont accueillis dans la salle de garderie de 13h35 à 13h45 ou à 13h20 dans la cour pour ceux qui font la sieste et leurs frères et sœurs ; certaines activités peuvent avoir lieu dans d'autres locaux (yoga, médiathèque par exemple).

1. Les activités

La sieste

Les enfants de petite section faisant la sieste sont couchés par les ATSEM dès 13h20. Un accueil des enfants ayant mangé à la maison est prévu à 13h20, afin que les enfants soient couchés en même temps. Leurs frères et sœurs sont également accueillis, soit dans la cour de la maternelle s'ils sont en moyenne ou grande section, soit dans la cour de l'élémentaire. Cet accueil n'est mis en place que pour les fratries des enfants qui vont à la sieste. Les parents signalent la présence de leurs enfants aux animateurs dans la cour.

Les enfants sont déshabillés et installés dans leur lit (toujours le même), avec leur doudou si nécessaire. Une fois les enfants installés, deux ATSEM restent avec eux et leur lisent une histoire ou leur mettent de la musique douce pour favoriser l'endormissement. Ce temps est particulièrement important pour la sécurité affective des enfants. Les ATSEM sont rassurantes.

Un enfant qui ne s'endort pas au bout de vingt à trente minutes, est levé et rejoint un autre groupe d'enfants pour aller jouer. Le lever s'effectue de façon échelonné sur le temps scolaire, afin de respecter le rythme de chacun.

Le temps calme des moyens

Les moyennes sections bénéficient d'un vrai temps de repos dans un lieu adapté où ils peuvent s'allonger sur les matelas ou s'étendre sur des coussins. De la musique douce est proposée ou de la lecture par les animatrices. Ce temps dure environ 15 à 20 minutes ; certains peuvent s'endormir, les autres sont levés et se verront proposer des activités calmes.

Les activités

Les animateurs proposent des activités calmes (bricolage, jardinage, chants...). Ils privilégient des jeux de coopération et des projets communs (création d'une grande fresque par exemple), plutôt que des créations individuelles. L'équipe d'animation doit être force de proposition et faire découvrir de

nouvelles activités aux enfants. Toutefois, selon leurs besoins, leur humeur, leur fatigue, les enfants sont libres de participer aux activités proposées ou de jouer librement dans les espaces d'activités aménagés (coin dînette, jeux de construction, jeux de société, dessin, coloriage...).

Les enfants participent à l'installation et au rangement du matériel et des jeux.

Le yoga

Un groupe de sept enfants est constitué en début de période (de vacances à vacances) et participe chaque jeudi à un atelier yoga avec un professeur qualifié. Cet atelier permet aux enfants de se détendre, de mieux connaître leur corps, de travailler l'équilibre et la souplesse et d'apprendre le respect des règles.

La médiathèque

La bibliothécaire, accompagnée d'une bénévole encadre chaque jeudi et vendredi un groupe d'enfants pour une activité autour du livre, dans les locaux de la médiathèque. Il s'agit de familiariser les enfants à cet environnement, leur faire prendre goût aux livres et la culture en général. Les enfants découvrent un auteur ou divers ouvrages à travers un thème. Ils fabriquent leur propre livre avec des activités manuelles et d'expression.

IV. La communication

1. Avec les enfants

Les animateurs sont à l'écoute des enfants. Ces derniers peuvent proposer des activités, s'exprimer sur le fonctionnement de l'accueil. Ils peuvent à tout moment solliciter l'adulte en cas de besoin (conflit avec un autre enfant, fatigue...). Les animateurs sont attentifs et observent le comportement des enfants.

2. Avec les familles

Les animateurs accueillent les parents des enfants qui mangent à la maison et les tiennent informés de la vie du centre. Un affichage régulier permet d'informer les familles de la composition de l'équipe (trombinoscope), des projets en cours, ...

Des bulletins d'informations sont édités avant chaque période de vacances scolaires. On y trouve des photos et un bref descriptif des contenus des activités réalisés pendant la période, ainsi que toute information nouvelle.

3. Au sein de l'équipe d'encadrement

Un cahier de liaison est mis à disposition des animateurs dans lequel ils consignent tout évènement important survenu pendant la pause méridienne (enfant blessé, grosse colère d'un enfant, pipi pendant la sieste...). Par ailleurs, des réunions ont lieu à la fin de chaque période. Nous avons la possibilité d'organiser d'autres rencontres en cas de besoin.

4. Avec l'équipe enseignante

De nombreux échanges ont lieu avec l'équipe enseignante afin d'assurer une continuité éducative. Plusieurs réunions ont lieu pendant l'année pour réajuster le fonctionnement des temps d'activités périscolaires, les temps de transition entre temps scolaire et temps périscolaire. Des échanges ont également lieu sur le contenu des activités proposées, afin d'apporter une complémentarité avec le temps scolaire ; un projet cirque a lieu cette année à l'école, les animateurs proposent des chants et activités autour du cirque, mais différentes de ce qui est fait en classe.

Un comité de pilotage sur les rythmes éducatifs est également un lieu d'échange avec l'équipe enseignante. Enfin de nombreux échanges informels ont lieu au quotidien. Le cahier de liaison est disponible pour les enseignantes.

V. La sécurité

Les animateurs disposent d'un listing des enfants de leur groupe. Ils comptent et recomptent les enfants à plusieurs reprises. Ils doivent à tout moment s'assurer d'avoir leur groupe au complet.

Les fiches sanitaires sont disponibles dans la salle de restauration ainsi que dans la salle de garderie. Elles contiennent les coordonnées des familles et les éventuels problèmes de santé de chaque enfant. En début d'année, un récapitulatif des cas particulier est réalisé et porté à la connaissance de tous les animateurs (enfant asthmatique, allergie aux piqûres d'abeilles...). Des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sont mis en place avec l'école en cas de besoin. Ils sont présentés aux animateurs.

En cas de blessure bénigne, une armoire à pharmacie est disponible pour désinfecter un enfant ou lui mettre une poche de froid suite à un coup. Tout acte réalisé par un animateur est consigné dans un registre d'infirmerie et signalé aux parents.

Si un enfant est souffrant et a de la fièvre, les parents sont contactés par téléphone. Dans les cas urgents, les pompiers ou le SAMU sont contactés immédiatement et transportent automatiquement le blessé ou le malade vers le centre hospitalier le plus proche. Les parents sont aussitôt avertis